



Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre site Internet  
[www.cgtrenaultdouai.com](http://www.cgtrenaultdouai.com)

## Compte rendu de la réunion du comité d'entreprise Du 25/02/2010.

Dès l'ouverture de la séance, Monsieur Duval chef du service du personnel, annonce les effectifs au 31/01/2010 Renault et intérimaires, qui donnent :

**RENAULT**  
5104 CDI + 19 CDD dont 548 femmes

**Intérimaires**  
287 dont 52 femmes

### Rappel des effectifs Décembre 2009

5137 CDI + 19 CDD dont 553 femmes

420 dont 91 femmes

### Effectifs CDI par département et service

Département	Janvier 2010	Décembre 2009
Emboutissage	534	537
Tôlerie	824	832
Montage	1875	1975
Peinture	408	412
DLI	712	621
Qualité	298	300
SRH (Service Ressources Humaines)	112	114
Service Financier	33	31
Département Technique	110	110
DIVD	146	151
ESIL	47	47
Direction	24	26
Total	<b>5123</b>	5156

Il est facile de remarquer qu'entre décembre 2009 et Janvier 2010 36 CDI ont disparu des effectifs et 127 depuis Novembre 2009, au DA moins 100 CDI en 1 mois.

Quand on sait la galère que nous subissons déjà en terme d'emplois, ces derniers indicateurs nous promettent une nouvelle dégradation des conditions de travail.

La direction annonce également 118 renforts venant de divers sites, comme Cléon, Sandouville, MCA, etc.... Par contre, 23 CDI de Renault Douai sont dispatchés à l'extérieur.

## Répartition des intérimaires par bâtiment et service.

Département	Intérimaires Janvier 2010	Intérimaires Décembre 2009
Emboutissage	0	03
Tôlerie	28	65
Peinture	10	23
Montage	203	267
Logistique	46	60
SRH	0	1
Formation	0	1
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>420</b>

La direction nous annonce de nouvelles journées de chômage partiel pour le mois d'avril 2010 qui sont les 6, 23 et 30. Elle nous confirme les dates des congés annuels à savoir, du 23 juillet après le poste au 23 Août au matin.

**Question CGT :** Au Dpt 39 BDM, la maîtrise nous a informé qu'il y aurait 52 opérateurs en trop pour les 2 équipes.  
Confirmez vous cette information ?  
Si oui, pour quel motif ?  
Où seront affectés ces opérateurs ?

**Réponse de la direction :** *Après un instant d'hésitation et d'étonnement, le DRH, Monsieur Duval, répond qu'il ne confirme pas cette information.*

**Commentaire CGT :** Visiblement, on peut observer un décalage entre les décisions qui sont prises sur le terrain et les remontées effectuées vers le haut, alors que logiquement c'est dans le sens inverse que cela devrait se passer. Cependant, nous serons très vigilants des bouleversements qui pourraient s'opérer dans ce secteur, sachant qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

D'ores et déjà, les travailleurs du BDM doivent être prêts à se mobiliser en cas de dérives.

**Question CGT :** Dans votre projet de bilan social 2008, chapitre accords Renault, il y a un paragraphe à l'annexe 16.4, concernant l'indemnité de départ en retraite, stipulant que les anciens combattants ou prisonniers de guerre bénéficient d'une indemnité supplémentaire.

Cet accord est-il appliqué à Renault Douai?

**Réponse de la direction :** *Je documente et je vous donne la réponse avant le prochain comité d'entreprise.*

**Commentaire CGT :** La direction en n'appliquant pas les accords est coutumière du fait. Par ailleurs, même les signataires des accords de reculs sociaux, se plaignent régulièrement auprès de la direction de son comportement.

**Question CGT :** Qu'appellez vous entité de travail, à l'entretien et maintenance au Bt A ?

**Réponse de la direction :** *Comme le service est particulier, nous devons revoir la gestion du département pour une meilleure prise en compte des problèmes de ce service. Nous ferons une réunion d'information sur le sujet.*

**Commentaire CGT :** Affaire à suivre, sachant que nouvelle gestion implique souvent baisse des effectifs.

**Question CGT :** Pour ceux qui viennent en formation ou travailler pendant les journées de chômage partiel, nous demandons qu'une compensation pécuniaire supplémentaire leur soit versée pour le trajet sachant qu'il n'y a pas de transport collectif.

**Réponse de la direction :** *Nous nous engageons à faire venir les transports collectifs lors des prochaines journées de chômage partiel, quand il y aura des formations.*

**Commentaire CGT :** Enfin, après avoir pénalisé pendant des mois et des mois, les travailleurs en les obligeants à venir travailler par leurs propres moyens, la direction répond en partie dans le bon sens. Pour éviter de donner une prime compensatoire, elle daigne enfin instaurer les bus d'autant que cela ne lui coûte rien. Cependant nous sommes encore loin du compte puisque l'équipe de l'après midi continuera à venir à ses frais, ce qui est sans contexte discriminatoire et honteux.

**Question :** Pourquoi faite vous de la discrimination lors de la journée du 8 mars avec le personnel intérimaire féminin ?

**Réponse de FO :** *Il y eu une erreur de notre part, le personnel intérimaire féminin n'a jamais eu le droit au cadeau ni au buffet.*

**Commentaire CGT :** Si l'erreur est humaine, il n'en demeure pas moins, qu'il y a discrimination. Chapeau ! De la part de syndicalistes.

**Question :** Pendant les périodes de chômage partiel, les travailleurs du Bt A ont la particularité de ne pas être touchés par celles-ci. Par conséquent, ils ne comprennent pas, pourquoi le chômage partiel apparaît sur leur fiche de paie.

Bien que les élus CGT leurs ont expliqué que c'était le fait d'une anticipation du pointage, nous vous demandons d'organiser des réunions d'UET afin de donner toutes les informations à ce personnel ?

**Réponse de la direction :** *Nous avons toujours dit, qu'en cas de problèmes, la porte du pointage était toujours grande ouverte. Cependant, nous prenons acte et mettrons prochainement des réunions d'UET sur ce sujet.*

**Commentaire CGT :** Heureusement que tous les travailleurs rencontrant des problèmes sur leur fiche de paie, ne se rendent pas chez le pointage, car ce dernier, serait victime de « karouchi » (mort par épuisement) en moins de huit jours.

Ou alors, il ne répond jamais aux questions posées et ainsi préserve sa santé. Pour l'heure, on peut se satisfaire que des réunions d'UET vont être programmées pour lever l'opacité qui règne sur les fiches de paie. A suivre.

**Question :** Le chef d'atelier du B2 hors flux côté de caisse, veut organiser une gestion anarchique du personnel en les obligeants à changer d'équipe d'une journée à l'autre, ce à quoi les travailleurs se refusent.

**Réponse de la direction :** *Après un moment d'étonnement, la direction a souligné qu'elle allait s'informer et nous donner prochainement sa réponse.*

**Commentaire CGT :** À suivre avec en arrière pensée, engager la mobilisation si cette gestion se faisait.

## **Commentaire général**

Bien entendu, d'autres sujets ont été évoqués comme en l'occurrence la prime de rattrapage dont la direction refuse tout débat, se retranchant derrière la direction générale pour être dégagée de toutes responsabilités.

Toutefois, Mr Pélata rencontre les organisations syndicales au niveau central ce lundi 1 Mars afin d'aborder entre autres sujets la prime de rattrapage. En fonction du résultat des discussions et avancées, il nous faudra être prêts à nous mobiliser à nouveaux. (Pour rappel, la prime de rattrapage que nous revendiquons s'élève à 1000€ minimum en plus des 500€ déjà perçus). Au regard des puissants débrayages qui ont eu lieu les jeudi 24 et vendredi 25 février espérons que la direction aura compris notre message.

Les questions industrielles ont également été abordées, sachant que le syndicat CGT Renault Douai a engagé une pétition pour exiger la fabrication d'un Scénic « décontenté » qui à ce jour, a recueilli 1901 signatures. Prochainement, celles-ci seront déposées auprès du président du conseil Régional Monsieur Daniel Percheron.

**Il semble que notre pétition a servi de détonateur au niveau de la direction générale pour répondre sous d'autres formes aux problèmes de sous activités que notre syndicat porte depuis des mois.**

Quoiqu'il en soit, nous ne lâcherons rien sur le sujet, considérant que le rapport de force dont fait l'objet notre site, depuis plusieurs semaines participe fortement à faire évoluer les choses dans le bons sens. On notera également qu'en terme de communication, Monsieur Descamp contrairement à Monsieur Olive, est un grand communicant. Cependant, sous ces allures de « bisounours », ce dernier a les mêmes ambitions que son prédécesseur à savoir : « accroître la productivité et réduire les effectifs au minimum.

Par conséquent, ne soyons pas dupes de sa politique qui, sous des formes édulcorées risquent d'être bien pire que celles d'avant. C'est pourquoi, nous devons être prêts à répondre du tac au tac à chaque régression qu'on voudrait nous imposer même avec le sourire.